



Paroisse Saint-Mayeul
de Tronçais

SACREMENT DU PARDON

CAREME 2018

Le pape François qui se soucie de notre santé spirituelle nous interpelle ainsi :
« *Quand est-ce que tu t'es confessé, quand est-ce que tu t'es confessée pour la dernière fois ? Que chacun réfléchisse... Il y a deux jours, deux semaines, deux ans, vingt ans, quarante ans ? Que chacun fasse le compte, mais que chacun se dise : quand est-ce que je me suis confessé pour la dernière fois ? Et s'il y a longtemps, ne perd pas une journée de plus, vas-y, et le prêtre sera bon. C'est Jésus qui est là, et Jésus est meilleur que les prêtres, Jésus te reçoit, te reçoit avec beaucoup d'amour. Sois courageux et va te confesser !* »

AINAY-LE-CHÂTEAU (Salle paroissiale)

- **Samedi 10 mars 10h30-11h30**

CERILLY

- **Lundi 26 mars 17h – 18h (presbytère)**
- **Jeudi 29 mars 9h15- 11h15 (sacristie)**
- **Samedi 31 mars 16h30 – 18h30 (presbytère)**

LE BRETHON

- **Vendredi 30 mars 17h15 - 18h45**

MEAULNE

- **Jeudi 29 mars 17h15- 18h45**

VALLON-EN-SULLY (presbytère)

- **Mardi 13 mars 9h30 - 11h30**
- **Vendredi 23 mars 11h - 12h**
- **Vendredi 30 mars 9h30 - 11h30**

UNE CÉLÉBRATION PÉNITENTIELLE aura lieu le jeudi 22 mars à 18h30 en l'église Sainte-Thérèse de Montluçon.

UNE JOURNÉE DU PARDON est proposée à Montluçon pour l'ensemble du doyenné le vendredi 23 mars de 10h à 20h en l'église Notre-Dame de Montluçon. Des prêtres seront disponibles pour que vous puissiez recevoir le sacrement du pardon.

Il est toujours possible de **PRENDRE RENDEZ-VOUS** en dehors des horaires proposés. Dans la mesure de ses possibilités, monsieur le curé peut aussi se rendre chez les personnes qui ne peuvent pas se déplacer.